



Diplôme de Compétence en Langue (DCL)



Source: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

URL: <https://www.education.gouv.fr/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-2978>

Qu'est-ce que le DCL?

Le diplôme de compétence en langue (DCL) est un diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Il répond aux besoins du monde économique. Son originalité : évaluer les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail. En fonction de leur performance, les candidats obtiennent le diplôme avec la mention d'un des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Qui peut s'y présenter?

Le DCL a été créé spécialement pour les adultes et correspond aux besoins du monde professionnel.

Il permet aux **entreprises** de s'assurer de la compétence en langue de leurs collaborateurs au-delà de la formule "lu, écrit, parlé".

Pour les **salariés, demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, étudiants et particuliers**, cette démarche peut s'inscrire dans une perspective de :

- développement personnel
- d'insertion professionnelle
- de reconversion
- d'évolution et de mobilité



Quels sont les différents niveaux du DCL?

Niveau du Cadre Européen de Référence pour les Langues		Descripteur de compétence du DCL	
D C L	A1	Le (la) candidat(e) est capable de repérer quelques informations simples et usuelles à l'écrit comme à l'oral. En interaction orale, il (elle) est capable de formuler des questions et des réponses simples avec l'aide et la coopération constantes de son/ses interlocuteur(s), dans le cadre de tâches élémentaires en milieu professionnel. La production écrite ou orale est constituée d'expressions et de mots simples et stéréotypés.	
	F L	A2	Le (la) candidat(e) est capable de repérer quelques informations essentielles écrites et orales, simples et prévisibles. Il (elle) peut gérer un échange simple et direct concernant des informations factuelles prévisibles même si les pauses et hésitations sont nombreuses. Il (elle) peut restituer de façon le plus souvent intelligible à l'écrit comme à l'oral des informations factuelles.
		A2	Le (la) candidat(e) est capable de repérer un ensemble d'informations essentielles à l'écrit comme à l'oral. Il (elle) peut les vérifier et les compléter lors d'une interaction orale simple même si les pauses et/ou hésitations restent fréquentes. Il (elle) est capable, à l'écrit comme à l'oral, de restituer de façon intelligible ces informations essentielles, tout en les articulant très simplement.
E	B1	B1.1	Le (la) candidat(e) est à même de trier les informations utiles à la réalisation de la mission. Sa présentation comporte, à l'écrit comme à l'oral, un début d'organisation ; il (elle) est capable de participer à un échange de type informatif dans un contexte prévisible en utilisant une langue simple.
		B1.2	Le (la) candidat(e) est dès lors capable de traiter les informations pertinentes pour l'accomplissement de sa mission. Il (elle) les présente à l'écrit comme à l'oral en les sélectionnant et en les organisant pour justifier ses choix. Il (elle) utilise une langue ne comportant pas d'entrave majeure à la communication.
	B2	Le (la) candidat(e) fait preuve de qualités d'initiative et d'autonomie dans le traitement de l'ensemble de l'information et dans sa hiérarchisation. Il (elle) participe activement à un échange sans être dérouté(e) par l'imprévu, s'exprimant dans une langue correcte et variée.	
	C1	Le (la) candidat(e) est capable de gérer un ensemble d'informations dans toutes sa complexité et de l'exploiter dans le cadre d'une argumentation soutenue. Il (elle) participe efficacement à un échange en gérant l'imprévu et les contre argumentations, avec aisance et spontanéité, dans une langue variée et nuancée.	

* : FP : Français Professionnel de premier niveau



Comment se déroule l'examen?

Lors de l'examen, plusieurs compétences langagières sont évaluées :

- compréhension de l'écrit ;
- compréhension de l'oral ;
- expression écrite ;
- expression orale ;
- interaction à l'oral.

L'ÉPREUVE DU DCL FP			L'ÉPREUVE DU DCL FLE		
Phases	Activités	Durée	Phases	Activités	Durée
Phase 1	Lire des documents écrits	1 heure (dont 10 minutes de préparation de l'entretien)	Phase 1	Lire des documents écrits	1h30 (dont 20 minutes de préparation de l'entretien)
Phase 2	Ecouter des documents sonores Prendre des notes pour l'oral		Phase 2	Ecouter des documents sonores Prendre des notes pour l'oral	
Phase 3	Présenter des informations	10 minutes	Phase 3	Présenter et proposer son choix	20 minutes (maximum)
Phase 4	Discuter et questionner				
Phase 5	Ecrire	20 minutes	Phase 5	Rédiger un document écrit	